
PROGRAMME

SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES 3 (SSIAP 3)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour assurer la prévention des risques, la sécurité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH), ainsi que la coordination des différentes équipes de sécurité incendie.

COMPETENCES VISEES

- Maîtriser les techniques d'analyse de risques et d'élaboration d'un plan de prévention incendie
- Savoir mettre en place et coordonner les équipes de sécurité incendie
- Connaître les obligations réglementaires en matière de sécurité incendie
- Savoir gérer les situations d'urgence et les interventions des secours extérieurs

PEDAGOGIE ET MOYENS D'ENCADREMENT

- Techniques pédagogiques qui impliquent les participants, les amenant à réaliser l'analyse de différentes situations à risques et d'en déduire les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain.
- Matériels pédagogiques : moyens audiovisuels, matériels de simulation, visites applicatives.
- Intervenants : Formateurs SSIAP 3

MODALITES D'EVALUATION

- Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat SSIAP 3 à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.
- Évaluation à chaud et à froid par le stagiaire à la fin de la formation.

DELAIS D'ACCES

Deux semaines

ACCESSIBILITE

En fonction du site de l'entreprise

PRE-REQUIS

- Titulaire du certificat SSIAP 2, ERP 2 ou IGH 2 en cours de validité
- Titulaire d'un diplôme niveau IV ou du SST, PSE 1 ou PSC 1 en cours de validité

PUBLIC VISÉ

Personnes ayant réussi la formation SSIAP 1 et SSIAP 2

DUREE

216 heures

LIEU

À définir

COÛT DE LA FORMATION

Sur devis

PROGRAMME

1. Le feu et ses conséquences

- Le feu
- Comportement au feu
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

2. La sécurité incendie et les bâtiments

- Matériaux de construction
- Etudes de plans
- Outils d'analyse

3. Réglementation en matière de sécurité incendie

- Organisation générale de la réglementation
- Classement des bâtiments
- Dispositions constructives et techniques
- Moyens de secours
- Visites
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées.

4. Gestion des risques

- Analyse des risques
- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

5. Conseil ou chef d'établissement

- Information de la hiérarchie
- Veille réglementaire

6. Correspondant des Commissions de Sécurité

- Commissions de sécurité

7. Le management de l'équipe de sécurité

- Organiser le service
- Exercer la fonction d'encadrement
- Notions de droit du travail, et de droit civil et pénal

8. Le budget du service de sécurité

- Suivi budgétaire du service
- Fonction achat
- Fonction maintenance